



Si vos arbres sont atteints !

1^{er} cas : la maladie est encore discrète, vous arrivez à temps ! Le sécateur sera votre meilleur allié. Taillez bien en-dessous des parties atteintes (70 cm au minimum).



2^e cas : le sujet est fortement atteint, vous arrivez trop tard. Faites une croix dessus !!!



Dans tous les cas de figure, **brûlez tout, branches coupées, souches...**

Si vos arbres sont encore sains !

Taillez avant mars par temps sec.

Désinfectez vos outils et les plaies de taille.

Traitez : la lutte chimique est possible mais peu convaincante...

Un conseil, plantez des variétés peu sensibles au feu bactérien.



On n'est jamais assez prudent !!!



Au moindre doute, **alertez notre service**, qui vous donnera la marche à suivre.



Dans tous les cas prélevez un ou plusieurs fragments du végétal atteint (15 à 20 cm de long), en vous assurant qu'ils comportent à la fois une zone malade et une zone saine (comme indiqué sur le dessin ci-contre).

Envoyez-les à l'adresse suivante.

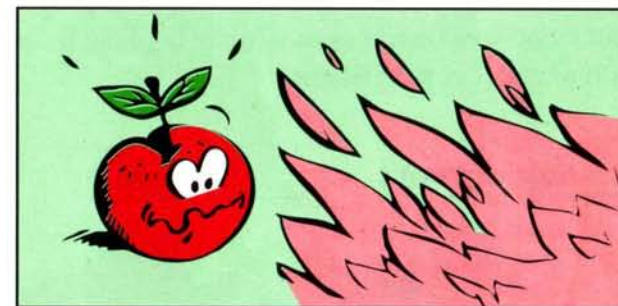
Service Régional de la Protection des Végétaux
38 rue Sainte-Catherine 54043 Nancy cedex

Mais **attention** ! Emballez les échantillons dans un papier journal, en ayant pris soin de les humecter auparavant. Envoyez-les en Colissimo de préférence en début de semaine, en précisant vos nom, adresse et téléphone, l'objet de l'analyse, le genre et l'espèce concernés.

**Nous comptons sur votre collaboration.
Merci !!!**

Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection de Végétaux
38, rue Sainte-Catherine - 54043 Nancy cédex
Tél. : 03 83 30 41 51

Au feu ! Au feu !



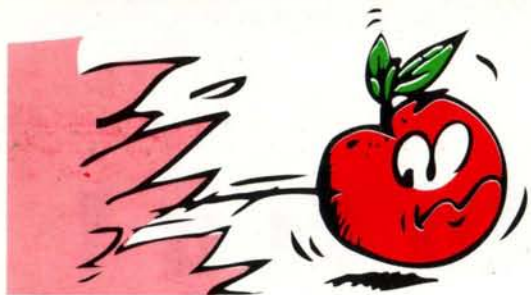
Le feu bactérien

Un redoutable ennemi des haies et des vergers menace la Lorraine !!!

N'attendez pas !

Avec la participation de la Fédération Départementale, des Groupements de Défense contre les ennemis des cultures et du Conseil Général.

Le feu aux trousses !



Tout a commencé en 1972 quand la bactérie responsable de cette maladie a été détectée pour la première fois en France. En 20 ans, la maladie s'est répandue sur la moitié ouest du territoire et progresse lentement vers l'est, disséminée par la pluie, le vent, les insectes... et par l'homme!

Aujourd'hui !



■ zone saine

Demain ?



■ zone contaminée

Mobilisons-nous !!!

La Lorraine est encore indemne mais l'étau se resserre !!!



Réagissons !!!

Cependant pas de panique ! Seuls certains végétaux peuvent être touchés par le feu bactérien. En voici les principaux représentants.

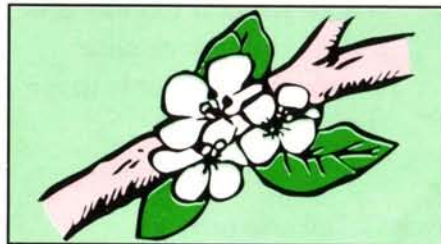
POMMIER
POIRIER
AUBEPINE
COTONEASTER
PYRACANTHA
SORBIER
COGNASSIER
..

Notez que thuyas, rosiers et végétaux du genre Prunus (mirabellier, quetschier, cerisier, pêcher, abricotier...) ne sont pas sensibles au feu bactérien !

Le feu bactérien est un véritable danger pour ces végétaux ! La vigilance s'impose...



Ayez l'œil !!!



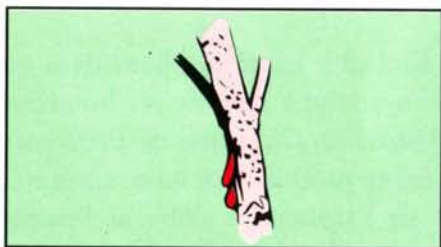
1 Par une belle journée de mai, les fleurs de votre pommier s'épanouissent...



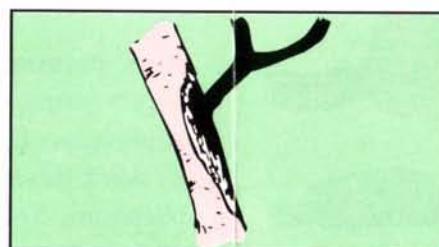
2 Hélas ! Elles sèchent brusquement. Les méfaits du feu bactérien se font sentir...



3 La bactérie fait son chemin et s'en prend aux jeunes pousses qui se recourbent, se dessèchent et noircissent, comme brûlées...



4 La bactérie progresse vers la base de l'arbre. L'écorce s'affaisse aux emplacements malades, d'où perlent des gouttelettes d'exsudat visqueux...



5 A l'approche de l'hiver, des chancre se forment sur l'arbre : la bactérie y passe la mauvaise saison...



6 Si vous ne réagissez pas, votre arbre pourrait ressembler à cela au bout de quelques mois.